

MODALITÉS

> LES RÈGLES DE VIE DE L'ESPACE JEUNES :

- Chacun se doit de respecter l'autre, jeunes, animateurs et adultes présents, ainsi qu'à le matériel, les locaux et l'environnement extérieur (ex : poïtesse, bannir les gros mots, participation à la mise en place et au rangement des activités, etc....);
- Chacun est responsable de son propre matériel et doit respecter le matériel d'autrui.
- Respect des horaires des activités et engagement de participation à celles-ci.
- Il est interdit de fumer, de consommer ou d'introduire, de l'alcool ou des produits illicites au sein et à proximité de l'Espace Jeunes.
- Toute dégradation constatée, et volontaire, entraînera facturation à la famille ou au jeune afin de rembourser les frais engagés pour la remise en l'état des biens endommagés.
- En cas de non-respect des présentes règles, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion pourront être prises.

> FONCTIONNEMENT :

- Les familles doivent s'informer auprès de l'équipe d'animation ou se référer au programme d'activités pour connaître la tenue adaptée aux activités.
- Le droit d'inscription annuel est de 2€.
- Le dossier d'inscription est à renouveler chaque année au mois de janvier.
- Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre 2021.
- Une activité peut être annulée 2 jours (jours ouvrés) avant le début de cette dernière.
- Toute annulation d'une réservation pour une activité devra être justifiée. (Et ne sera remboursée que sur présentation d'un justificatif sous 8 jours maximum).
- L'inscription à l'activité est validée au moment de son paiement.

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à m'y conformer.

Signature du Jeune :

Espace Jeunes Val d'Anast

Marion LODÉ



06.22.67.64.30

Espace Jeunes Val d'Anast

espace_jeunes_md

Animation délocalisée

Méryl ISAAC

06.16.11.35.07

Meryl Leolagrange

animationjeunesdelelocalisee

Espace Jeunes Guipry-Messac

Charlie Philippe

06.43.76.25.43

Espace Jeunes Guipry-Messac

eJguiprymessac



leo lagrange

Vallons de Haute Bretagne COMMUNAUTÉ

ANIMATION JEUNESSE COMMUNAUTAIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

2021

HORAIRES D'OUVRETURE

HORS VACANCES
Mercredi : 12h30 – 18h30
Vendredi : 17h00 – 18h30
Vendredi (sur inscription) : 18h30 – 21h30
Samеди : 13h30 – 18h30 (accompagnement de projet +15 ans, déambulation, animation...)

VACANCES SCOLAIRES (sur inscription)
Du lundi au vendredi : en fonction du programme d'activités

**FICHE DE RENSEIGNEMENT ANIMATION JEUNESSE
COMMUNAUTAIRE - LEO LAGRANGE OUEST - VHBC**

Coordonnées du jeune

NOM du jeune : _____ Prénom du jeune : _____ Genre : Masculin Féminin
 Date de naissance : ____ / ____ / 20____ Ville : _____
 Adresse du jeune : _____ Collège/Lycée : _____
 Téléphone du jeune : _____ Autre activité extrascolaire (foot, dessin...): _____
 Jour de pratique : Mercredi Vendredi Samedi Autre

Coordonnées des responsables légaux

Parent ou responsable légal 1
 NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____ Tél Professionnel : _____
 Email : _____ @ _____

Parent ou responsable légal 2

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____ Tél Professionnel : _____
 Email : _____ @ _____

⚠ Attention, merci de bien remplir les numéros demandés. Ils sont obligatoires et vous permettent de bénéficier du tarif CAF.

Numéro d'allocataire CAF :
 Numéro d'allocataire MSA :
 Numéro de Sécurité Sociale :

Assurance :

L'association Léo Lagrange Ouest est assurée à la MAIF. Elle couvre les conséquences dommageables liées à l'activité. Nous vous conseillons toutefois de souscrire un contrat d'assurance extrascolaire. La responsabilité de Léo Lagrange Ouest et des responsables d'activités n'est engagée que durant les heures effectives de fonctionnement et de présence du jeune.

Droit à l'image et à la voix



Autorisation de sortie

J'autorise, mon enfant à être pris en photo, filmé ou enregistré dans le cadre des activités. Ils pourront être utilisés par Léo Lagrange et VHBC afin d'illustrer leurs publications : magazines, réseau social, site internet ou d'éventuelles expositions/valorisations.
 Oui Non
 J'autorise mon enfant à quitter seul(e) l'Espace Jeunes :
 En journée : Oui Non
 En soirée (après 18h30) : Oui Non

Informations sanitaires

- ❖ Fournir obligatoirement une photocopie du carnet de vaccination.
- ❖ Votre enfant présente-t-il des troubles de santé ? (allergies, asthme, eczéma, épilepsie...)
 Si oui, lesquels ? _____ Oui Non
- ❖ Votre enfant fait-il l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ?
 - Si oui, veuillez joindre une photocopie. Oui Non
 - Si non, en cas de trouble identifié, merci de prendre contact avec le/la responsable.
- ❖ Médecin traitant : _____ Téléphone : _____

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des encadrants (besoins particuliers, traitements médicaux, précautions à prendre, etc.)

Si votre enfant suit un traitement médical, merci de joindre une ordonnance récente précisant la posologie et les médicaments correspondants (dans l'emballage d'origine et avec la notice, marqués au nom du jeune).

En cas d'urgence

J'autorise les personnels à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (médecin, hospitalisation...) et m'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques.

Je soussigné(e) représentant(e) légal(e) de l'enfant m'engage et valide l'ensemble des informations contenues dans ce document et autorise le traitement des données personnelles figurant dans cette fiche de renseignements 2021.

- Je certifie avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement ainsi que du règlement intérieur de l'animation jeunesse.
- Je m'engage à faire connaître à l'organisateur toutes modifications éventuelles.
- mon enfant participera aux sorties lorsque celles-ci sont organisées par l'animation jeunesse.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2021

Signature